

Convention de participation Santé



Sommaire

1. Présentation de la MNT et du groupe VYV

2. Votre convention de participation santé du CDG 80

- ▶ Qui peut adhérer ?
- ▶ Les garanties
- ▶ Les cotisations
- ▶ Prévention et services en inclusion
- ▶ Comment adhérer ?
- ▶ Espaces digitaux : collectivités et adhérents

3. Questions et contacts

MNT : Mutuelle Nationale Territoriale



Première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé et en prévoyance.

LES CHIFFRES CLES DE LA MNT


1 127 627
Personnes protégées


482 109
Adhérents Santé


421 305
Adhérents Prévoyance


0
Actionnaire à rémunérer


94
Agences locales


1^{er}
Intervenant FPT


9 000
Correspondants Mutualistes


80 %
Adhérents satisfaits et très satisfaits



Direction bicéphale



Assemblée d'élus issus de la FPT

Une vocation territoriale :

- ✓ Par notre engagement auprès des agents de la FPT en faveur de la **protection sociale, de la santé et du mieux-être au travail**
- ✓ Par nos réponses : **territoriales, mutualistes et solidaires**
- ✓ Par nos valeurs partagées avec le service public : **utilité, proximité**

Les agences MNT à votre service en Picardie



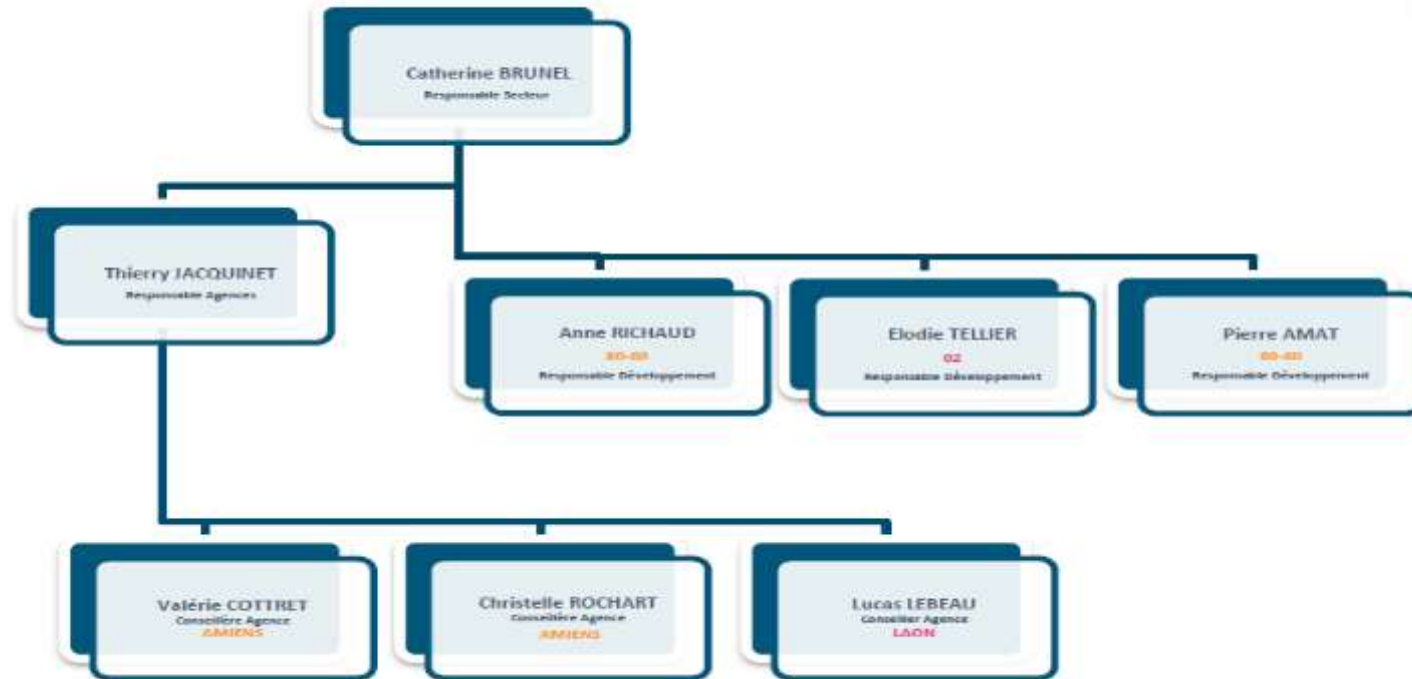
AMIENS



LAON



8 collaborateurs à votre service



VYV : Premier groupe mutualiste français



Près de
11 millions
de personnes protégées



10 000
élus locaux et militants



Près de
45 000
collaborateurs



1 400
établissements de soins et d'accompagnement



Plus de
500
points de contact



Près de
10 milliards
d'euros de chiffre d'affaires

ACTEURS DES TERRITOIRES EN FRANCE

N°1 des courtiers pour le risque statutaire

PRÈS DE **736 000** AGENTS ET **+ 26 000** CLIENTS

1 sur **2**

COLLECTIVITE TERRITORIALE

2 sur **3**

CENTRES DE GESTION

2 sur **3**

SERVICES DÉPARTEMENTAUX
D'INCENDIE ET DE SECOURS

1 sur **3**

ETABLISSEMENT DE SANTE
ET MÉDICO-SOCIAL

- **13 CDG partenaires** en santé
- **11 CDG partenaires** en prévoyance
- **+ 79 000 agents adhérents** en santé/prévoyance
- **+ 2 600 collectivités adhérentes** en santé et/ou prévoyance
- **75 000 indemnisations** réalisées en 2022

RELYENS, ENTREPRISE À MISSION

Avec une raison d'être inscrite dans nos statuts :

Agir et innover,
aux cotés de celles et ceux qui œuvrent à l'intérêt général,
pour construire un monde de confiance.

Et 4 objectifs principaux :

- Sécuriser et permettre la continuité de l'activité de nos sociétaires et clients.
- Mettre la loyauté et l'équité au cœur des relations entre nos parties prenantes.
- Innover et entreprendre pour construire un futur souhaitable.
- Contribuer à un monde durable.

Sommaire

1. Présentation de la MNT et du groupe VYV

2. Votre convention de participation santé

- ▶ Qui peut adhérer ?
- ▶ Les garanties
- ▶ Les cotisations
- ▶ Prévention et services en inclusion
- ▶ Comment adhérer ?
- ▶ Espaces digitaux : collectivités et adhérents

3. Questions et contacts

Votre convention de participation santé



Les Centres de Gestion 02/59/80 ont
retenu MNT - Relyens
pour la Convention de Participation
Santé

Durée de la convention : 6 ans

Date d'effet de la convention :
01/01/2024

Participation financière
obligatoire de la collectivité

Adhésion facultative

Qui peut adhérer ?



Tout **agent actif ou agent retraité** d'une collectivité adhérant au dispositif

Pas de limite d'âge

Pas de
questionnaire
médical

Qui peut adhérer ?



Membre participant

Titulaires & stagiaires CNRACL

Contractuels

Titulaires IRCANTEC

Retraités

Ayants droit

Conjoint, Concubin, Pacsé

Enfants à charge au sens de la S.S.

**Enfants de - de 21 ans à charge
fiscalement ou en recherche d'un
emploi / Enfants de - de 26 ans
étudiants à charge fiscalement**

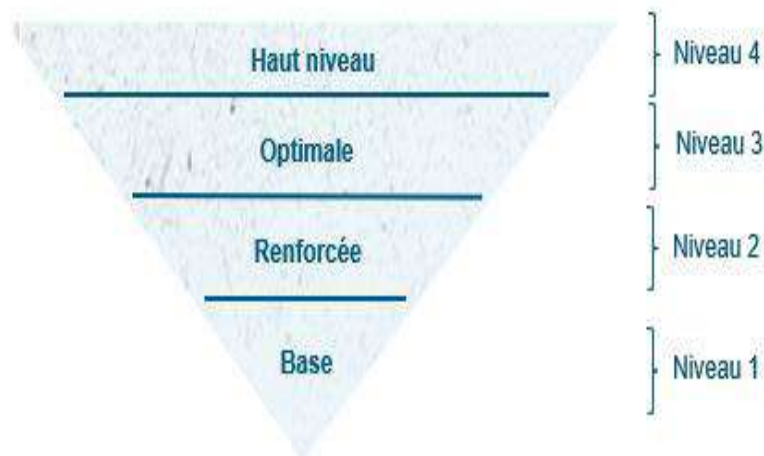
Enfants handicapés *

* L'enfant doit être titulaire de la carte d'invalidité et l'état d'invalidité doit avoir été reconnu avant l'âge de 21 ans

Les garanties : 4 niveaux de couvertures

Chaque formule Santé proposée est « **responsable** » et intègre le dispositif « **100% Santé** ».

Vos agents sont assurés de trouver la couverture la plus proche de leurs besoins au travers de quatre formules progressives.



Les garanties : synthèse des couvertures

POSTES DE DEPENSES	Avec ma garantie, mon niveau de couverture est ...			
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
HOSPITALISATION	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
GENERALISTES ET SPECIALISTES	■	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■
PHARMACIE	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■
EXAMENS BIO ET RADIO	■ ■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
SOINS DENTAIRES	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
PROTHESES DENTAIRES	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
ORTHODONTIE ENFANT	■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
IMPLANTS DENTAIRES	×	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
MEDECINES DOUCES	×	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■
APPAREILLAGE	■	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
APPAREILS AUDITIFS	■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■
OPTIQUE	■	■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
PROTECTION SANTE MENTALE	×	■ ■	■ ■ ■	■ ■ ■

Les garanties : focus protection santé mentale

PROTECTION SANTE MENTALE	Sécu + Couverture complémentaire			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Honoraires de séance d'accompagnement psychologique art. L162-58-1 CSS	Totalité de la dépense			
Honoraire de psychologues non remboursés par l'assistance maladie (par an)	X	100 euros	125 euros	150 euros
Garantie assistance psychologie RMA	10 séances / bénéficiaire			

Honoraire de psychologues non remboursés par l'assistance maladie : forfait annuel

Garantie assistance psychologie RMA :

- . une aide à la prise de distance
- . un soutien psychologique ponctuel,
- . une écoute et des conseils dans les situations problématiques,
- . des outils de gestion du stress, de l'anxiété.

Les garanties : quel profil d'agent ?

Profils d'agents

Niveau 1

Agent jeune, sans souci médical identifié souhaitant être couvert pour les soins courants et les hospitalisations imprévues. **Accès au 100% santé et à l'assistance.**

Niveau 2

Agent souhaitant avoir accès aux **médecines douces** et / ou à la « **protection santé mentale** ». Famille sans souci médical identifié.

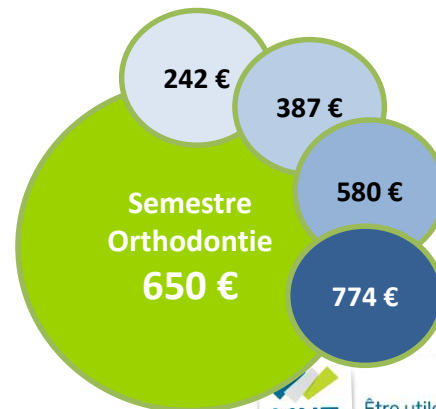
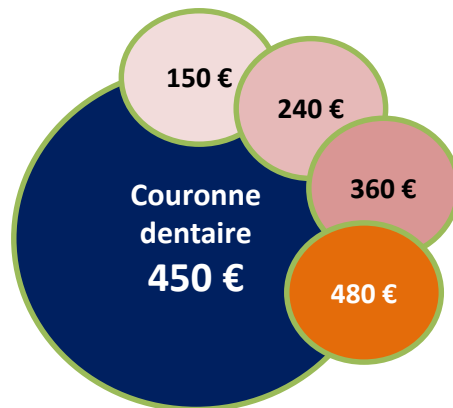
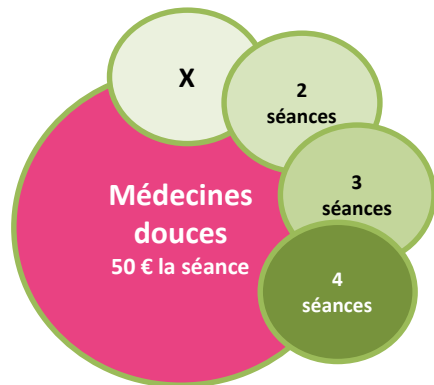
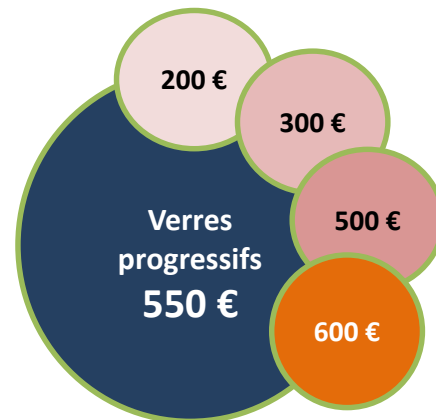
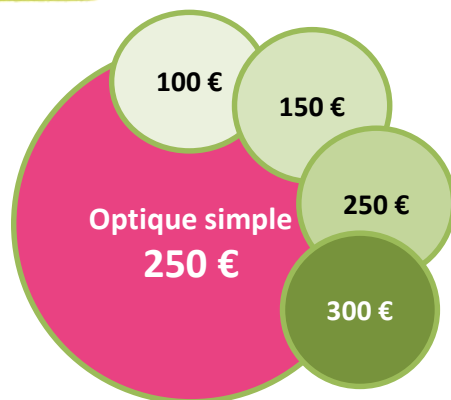
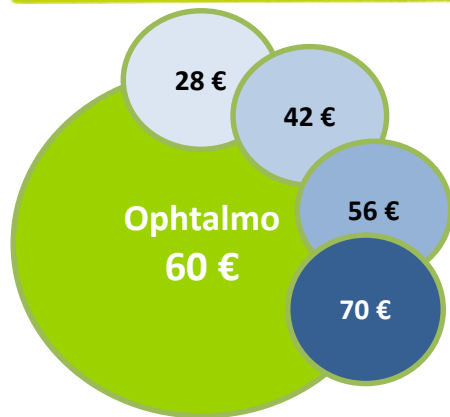
Niveau 3

Agent désirant un niveau élevé de garanties. Famille avec besoins médicaux identifiés (**ex : optique**) pour au moins un bénéficiaire.

Niveau 4

Agent avec des besoins spécifiques en optique et en **dentaire**. Agent désirant une **couverture maximale**.

Exemples de remboursements



Les cotisations : tarifs mensuels 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Enfant (gratuité à compter du 3^{ème})	17,61 €	24,00 €	35,00 €	45,00 €
Actif de moins de 30 ans inclus	27,99 €	37,00 €	42,57 €	60,00 €
Actif de plus de 30 ans & moins de 40 ans inclus	31,37 €	43,00 €	49,00 €	67,26 €
Actif de plus de 40 ans & moins de 50 ans inclus	39,92 €	52,00 €	63,00 €	85,71 €
Actif de plus de 50 ans & moins de 60 ans inclus	48,57 €	63,00 €	76,00 €	110,86 €
Actif de plus de 60 ans	63,95 €	80,00 €	103,55 €	146,07 €
Retraité	73,48 €	100,00 €	122,00 €	167,86 €

Les cotisations : exemple pour 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Enfant (gratuite à compter du 3 ^{ème})	17,61 €	24,00 €	35,00 €	45,00 €
Actif de moins de 30 ans inclus	27,99 €	37,00 €	42,57 €	60,00 €
Actif de plus de 30 ans & moins de 40 ans inclus	31,37 €	43,00 €	49,00 €	67,26 €
Actif de plus de 40 ans & moins de 50 ans inclus	39,92 €	52,00 €	63,00 €	85,71 €
Actif de plus de 50 ans & moins de 60 ans inclus	48,57 €	63,00 €	76,00 €	110,86 €
Actif de plus de 60 ans	63,95 €	80,00 €	103,55 €	146,07 €
Retraité	73,48 €	100,00 €	122,00 €	167,86 €

Céline, 35 ans, agent de la collectivité de Majolieville, souhaite souscrire une couverture santé de niveau 2 pour son compagnon de 41 ans et leurs trois enfants de 5, 7 et 12 ans :

$$\begin{aligned} & \text{Adultes : } 52 + 43 \text{ euros} \\ & \quad + \\ & \text{Enfants : } [24 \text{ euros} \times 2 + 0] \\ & \quad = \\ & \text{143 euros - (participation de 15 €)} \end{aligned}$$

Soit : 128 €

Les cotisations : quels avantages financiers?

Les tarifs et services ont été obtenus après une **négociation collective**. Les principales mutuelles opérant dans les collectivités ont été mises en **concurrence**.

Rejoindre la convention , c'est la **certitude de prestations avantageuses et d'un tarif compétitif et encadré pour la durée de la convention**.

En moyenne et par rapport aux garanties individuelles MNT, l'économie réalisée est substantielle et par exemple de :

- *Couple 45 ans avec deux enfants niveau 3 = 22 euros / mois d'économie*
- *Couple sans enfant de 55 ans niveau 3 = 39,2 euros / mois d'économie*
- *Couple de retraités de 65 ans niveau 3 = 50 euros / mois d'économie*

Les cotisations : précisions

- ▶ **L'âge atteint des assurés est celui au 1^{er} janvier**
- ▶ Les modifications de cotisations dues à l'âge s'effectuent au 1^{er} janvier

✓ **Prélèvement des cotisations sur le salaire**
Sauf pour les retraités (prélèvement bancaire)

- ▶ L'adhésion du membre participant **entraîne l'adhésion de ses ayants droits au même niveau de garanties**
- ▶ Les **changements de garanties sont possibles au 1^{er} janvier de l'année suivante** et doivent être demandées avant le 31/10.

Le + pour vos agents : les réseaux de soins KALIXIA



7 100 centres d'optique partenaires
De 5 à 40 % de remise sur les verres
Equipements avec le reste à charge 0



5 700 centres partenaires
Des tarifs négociés 10 à 20 %
inférieurs au prix du marché



6 600 praticiens partenaires



500 praticiens partenaires

Prévention et services en inclusion

Assistance RMA

Deuxième avis médical

Vivoptim

Espace Collectivité

Téléconsultations

Espace Adhérent

Services : l'assistance RMA

ÉCOUTE, CONSEIL ET ORIENTATION

ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIAL

PRESTATIONS D'ASSISTANCE EN CAS D'HOSPITALISATION, DE MATERNITÉ, D'IMMOBILISATION, DE TRAITEMENT ANTICANCÉREUX

PRESTATIONS D'ASSISTANCE LORS DU DÉCÈS



Services : téléconsultations illimitées

Des consultations à distance intégralement prises en charge !

Des médecins généralistes comme spécialistes disponibles par chat, visio ou téléphone



Contact immédiat avec un médecin généraliste ou spécialiste.



Disponibilité 24h/24, 7j/7, en visio, audio ou chat.



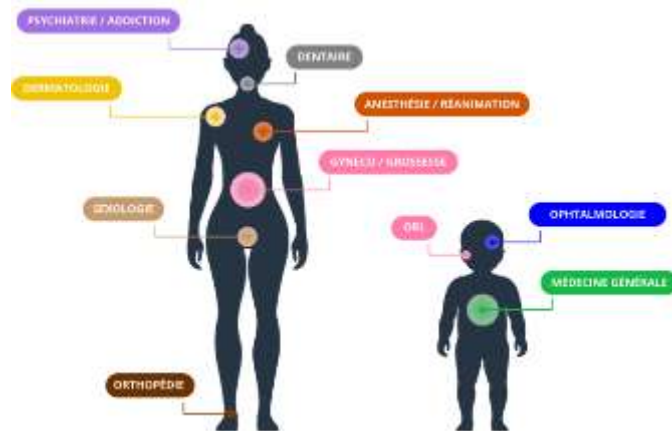
Accès illimité au service.



Prise en charge intégrale par la mutuelle.



Sécurité et confidentialité des échanges.



Services : le deuxième avis médical

Un haut niveau
d'expertise médicale
pour tous!
Patients ou
médecins...

Permettre à tous l'accès à l'expertise médicale

deuxiemeavis.fr est un service dédié au malade et à son médecin pour permettre à **TOUS d'accéder** à un **haut niveau d'expertise médicale** en cas de problème de santé sérieux ou de situation médicale complexe

Nos engagements



Permettre au patient de
participer à la décision des
soins.



Participer à l'amélioration de
la qualité des soins.



Réduire les inégalités
sociales et géographiques
d'accès à l'expertise médicale.



Fédérer l'écosystème pour
co-construire un système de
santé plus juste et plus
efficace.

Services : Vivoptim, votre coach santé!

70% des décès dans le monde sont liés aux habitudes de vie
mais ils pourraient être évités

NOTRE MISSION

Offrir à chacun un accompagnement pour mieux agir sur sa santé, prévenir ou gérer les maladies



Des professionnels de santé
pour comprendre, guider et motiver

Un programme santé choisi par
l'utilisateur

Un accompagnement digital

Un coaching par
des professionnels
de santé, pour
accompagner et
motiver au
quotidien.

Un accompagnement
global sur-mesure
pour améliorer sa
santé : alimentation,
sommeil, stress,
douleurs.

Des
recommandations
d'activités physiques
adaptées, à suivre
dans une structure
sportive en étant
encadré(e) par des
coachs.

L'action sociale : notre ADN mutualiste



La Solidarité est la raison d'être de la MNT.

Nous mettons à disposition de nos adhérents un fond d'action social



Handicap / Dépendance

- Aides exceptionnelles pour participer au financement d'un aménagement de domicile, de véhicule ou d'appareillage lié au handicap
- Plus de 150 000 euros versés ces 5 dernières années



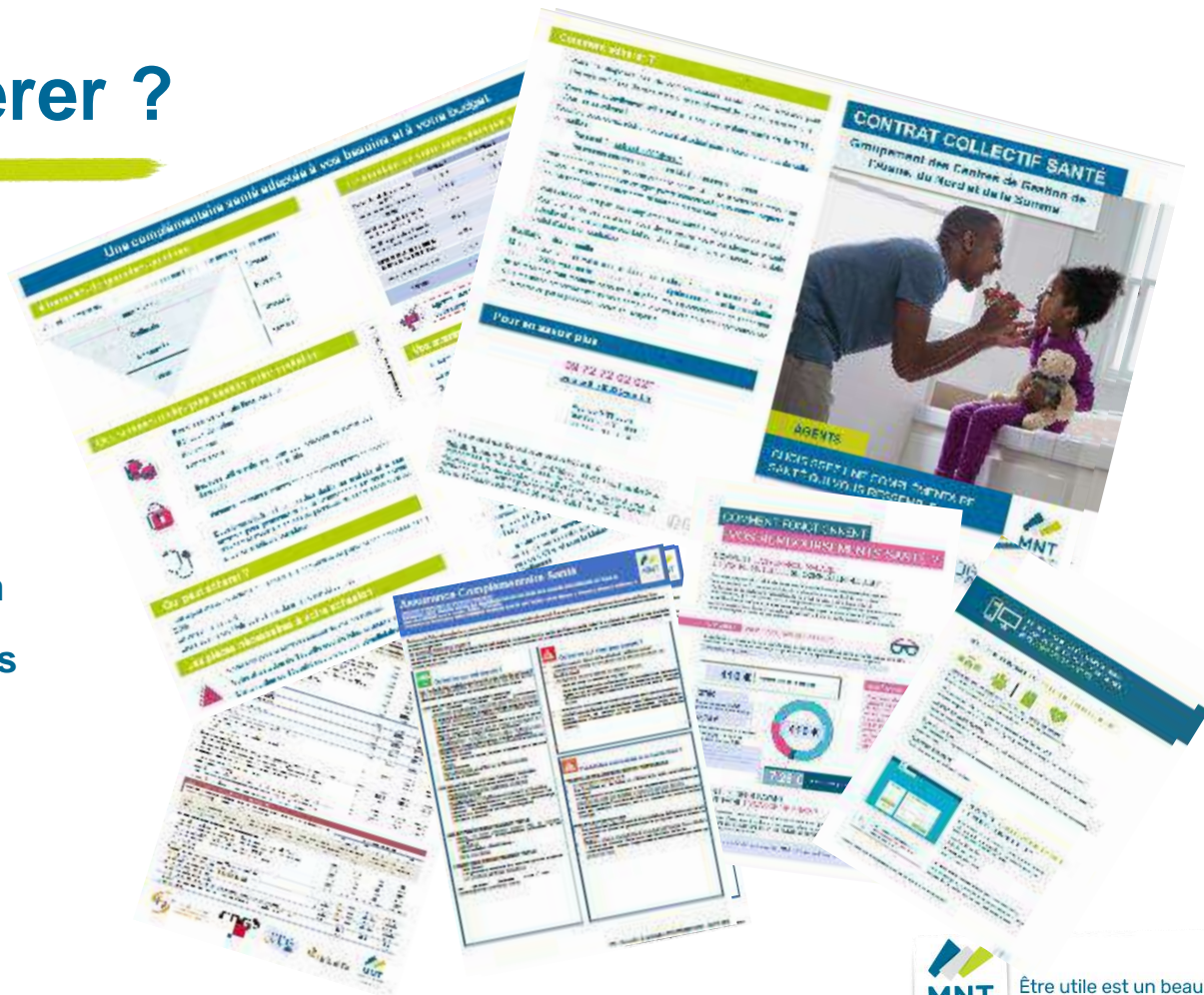
Catastrophes naturelles

- Aides exceptionnelles lors d'intempéries reconnues catastrophes naturelles
- 85 000 euros versés ces 5 dernières années

Comment adhérer ?

Pour mieux s'informer :

- . Un guide adhérent
- . Une plaquette d'information
- . Une annexe des couvertures
- . Document IPID
- . Une notice d'information



Comment adhérer ? : en ligne avec le E-BA

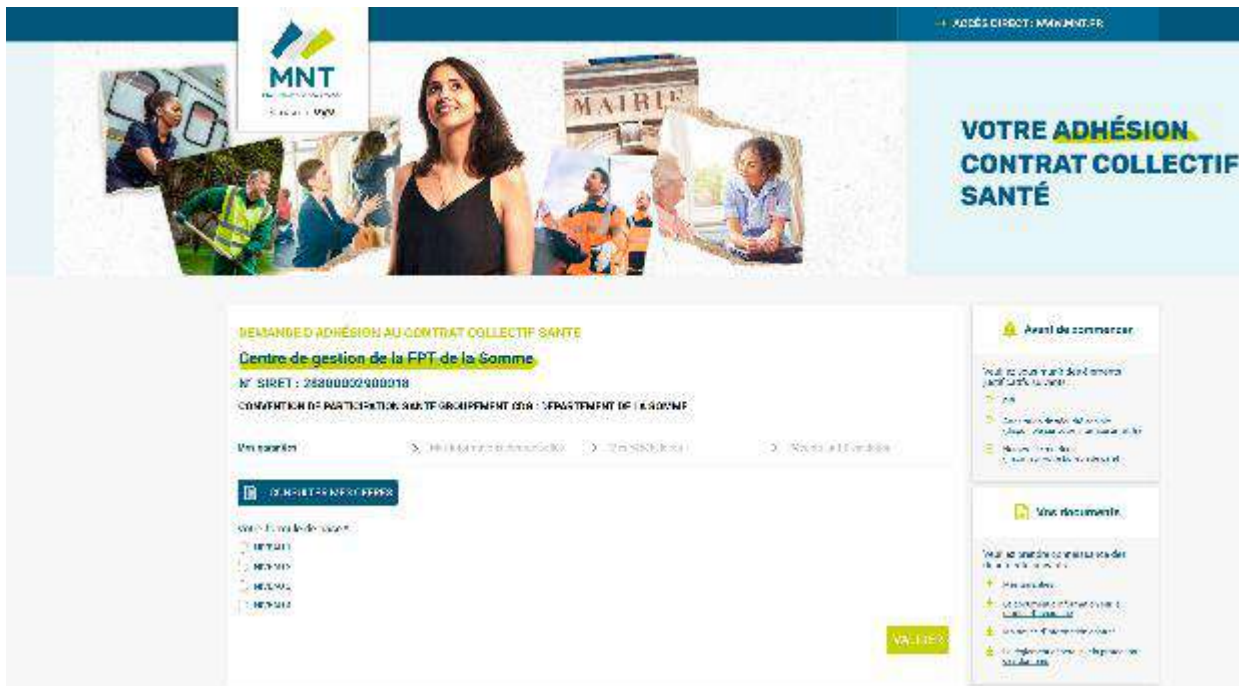
⚠ Avant de commencer...

Veillez vous munir des éléments justificatifs suivants :

- RIB
- Numéro de matricule (inscrit sur votre bulletin de paie)
- Dernier bulletin de paie

Suivez le « pas à pas » pour adhérer en ligne :

Copier le lien dans la barre d'adresse de votre navigateur internet pour accéder à l'E-BA

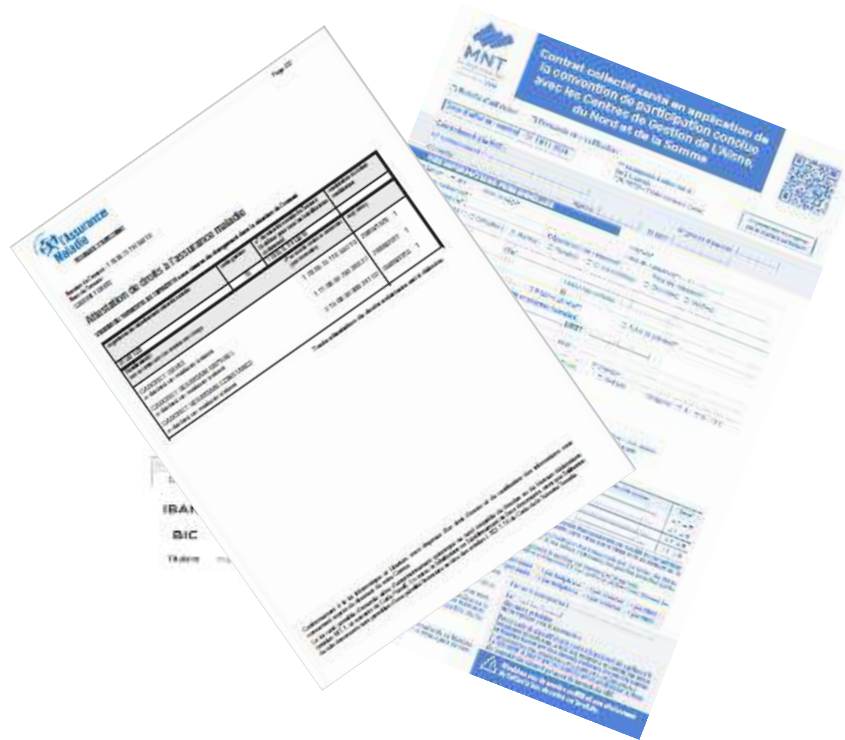


Comment adhérer ? : le bulletin papier

Même si l'E-ba est la solution privilégiée, le BA papier reste une solution possible.

Merci de nous renvoyer auquel cas :

- . Le bulletin d'adhésion complété et signé
- . Attestation de droit à l'assurance maladie
- . RIB pour le versement des prestations



L'espace Collectivités MNT

COLLECTIVITÉS
mnt.fr

Toute l'expertise MNT dédiée aux acteurs territoriaux

Mars 2022

RÉFORME DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Décryptage des nouvelles obligations de l'employeur public territorial

MON ESPACE COLLECTIVITÉ

Rechercher

Mon espace public

Mon espace public

CONNEXION

PROXY SANTÉ

Protection sociale complémentaire dans la FPT : tout savoir sur la réforme

EN SAVOIR PLUS

Toutes les actualités

Stratégie nationale PROXY SANTÉ

L'espace Collectivités MNT



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ...▼

TABLEAU DE BORD

ADHÉRENTS

COTISATIONS

PRESTATIONS

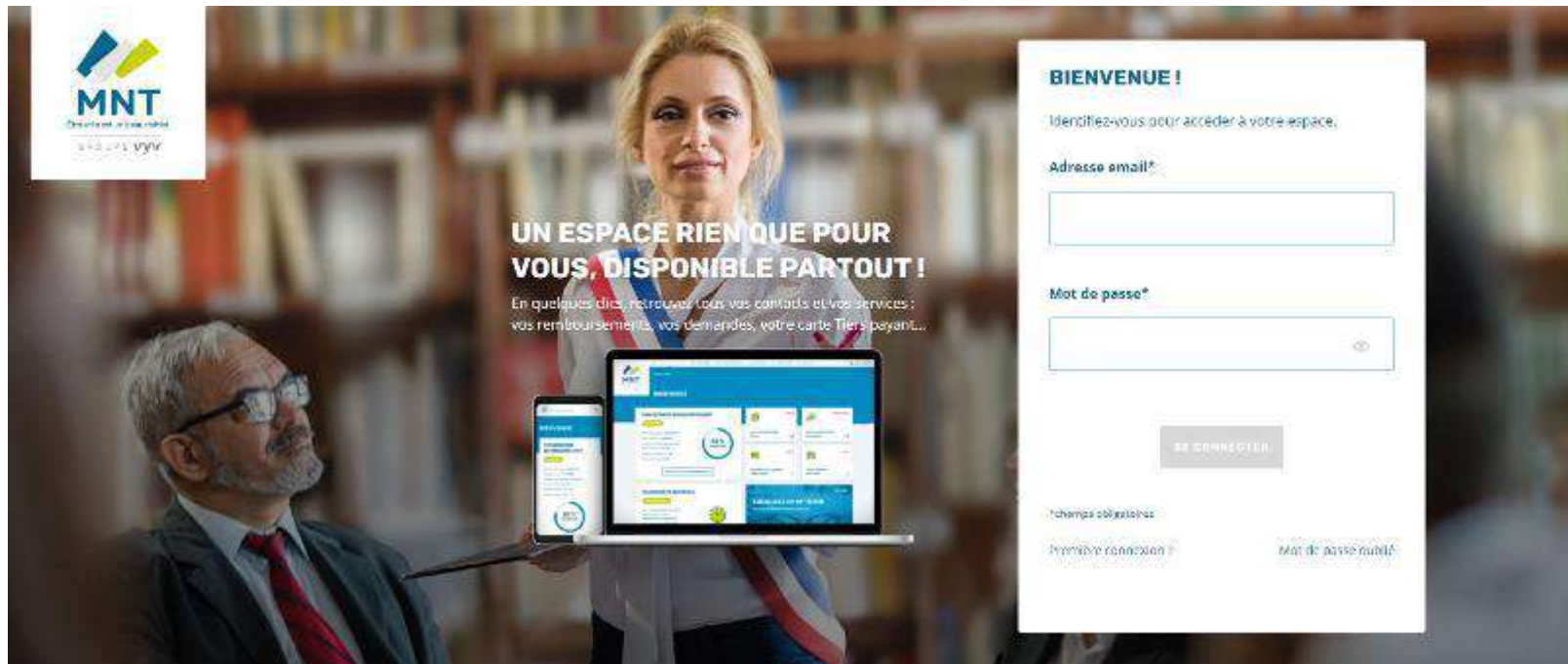
CONTACTEZ-NOUS

Les services RH ont accès à un **outil de gestion dématérialisé**, disponible 24h/24 sur lequel ils pourront gérer en toute autonomie la convention de participation.

- Ouvert aux **décideurs RH et gestionnaires**
- Accessible sur **authentification nominative** (Accréditation)

- **Consulter la liste des adhérents**
- **Suivre et éditer les appels de cotisations**

L'espace adhérent MNT



MNT
Généraliste et spécialiste
depuis 1971
GRUPE VYV

UN ESPACE RIEN QUE POUR VOUS, DISPONIBLE PARTOUT !

En quelques clics, retrouvez tous vos contacts et vos services : vos remboursements, vos demandes, votre carte Tiers payant...

BIENVENUE !

Identifiez-vous pour accéder à votre espace.

Adresse email*

Mot de passe*

SE CONNECTER

*champs obligatoires

[Première connexion ?](#) [Mot de passe oublié ?](#)

L'espace adhérent MNT

MON TABLEAU DE BORD

MES DEMANDES

MES REMBOURSEMENTS

MES SERVICES

MA PRÉVENTION

LES PRODUITS

MON DERNIER REMBOURSEMENT

FRAIS DENTAIRE

Du : 17/06/2023

Pour : Cadoret Bourgain Raphael

Coût du soin : 25,00 €

Part sécurité sociale : 7,53 €

Remboursé par la MNT : 17,20 €

Reste à charge : 0,27 €



99%
REMBOURSÉ

VOIR TOUTS MES REMBOURSEMENTS

FAIRE UNE DEMANDE

Quelle est votre demande ?

Je souhaite demander un remboursement de mes frais de santé

ANNULER

ENVOYER MA DEMANDE



VOUS SOUHAITEZ CONSULTER UN MÉDECIN ?

LA MNT vous propose via la plateforme 100% confidentielle et sécurisée de MedDoctors de consulter à distance avec un **médecin généraliste ou spécialiste*** (dermatologue, dentiste, ophtalmologue, gynécologue, sage-femme ou psychiatre).

À tout moment, et où que vous vous trouviez, sans rendez-vous, 24h/24 et 7j/7, vous avez directement accès à un praticien en moins de 15 minutes pour un échange par visioconférence, + chat + ou audio.

Ce service est inclus dans votre contrat, vous n'aurez ni avance de frais ni reste à charge à effectuer.

Avant d'aller plus loin, nous vous remercions de sélectionner le bénéficiaire de la consultation à distance :

Sélectionnez un bénéficiaire

DAVID CADRET

CONSULTER

Filtres

Types

Tout

Coartier bureau/analyse de devis

Carte tiers payant

Années

Tout

2023

2022

2021

MNT SANTÉ

Coartier bureau/analyse de devis

Date : 18/06/2022

TELECHARGER

MNT SANTÉ

Coartier bureau/analyse de devis

Date : 18/06/2022

TELECHARGER

MNT SANTÉ

Carte tiers payant

Date : 29/06/2022

TELECHARGER

* La tarification des documents est faite sur la base de vos contrats à la date de la création indiquée.
* Les documents sont éligibles pendant 2 ans à compter de la date de mise à disposition indiquée.

LOCALISEZ UN OPTICIEN

SERVICE DE GÉOLOCALISATION OPTICIEN



TROUVER UN OPTICIEN

Sommaire

1. Présentation de la MNT et du groupe VYV

2. Votre convention de participation santé

- ▶ Qui peut adhérer ?
- ▶ Notions sur le contrat responsable
- ▶ Les garanties
- ▶ Les cotisations
- ▶ Prévention et services en inclusion
- ▶ Comment adhérer ?
- ▶ Espaces collectivités et adhérents

3. Questions et contacts

Et maintenant ? Mise en place dans votre collectivité

Dans un premier temps :



- La MNT **reprend contact avec les collectivités intéressées** par la convention avant la publication de l'AO ou suite aux réunions de septembre.
- la MNT **facilite et épaulé le dialogue social** avec les décideurs, partenaires sociaux et agents pour une **entrée dans le dispositif dans les meilleures conditions.**
- la MNT **prépare avec la collectivité la diffusion et promotion du contrat collectif Santé** auprès des agents : plaquettes de présentation, date de réunions...



Afin de couvrir les agents dès le 1^{er} janvier 2024, une lettre d'intention d'adhésion à la convention - émise par la collectivité - permet **d'anticiper le déploiement terrain** et l'adhésion en ligne sans attendre la délibération .

Et maintenant ? Mise en place dans votre collectivité



Pour aider les agents à **faire le bon choix de garanties**, la MNT propose :

- des **réunions d'informations** en groupe et/ou
- des **RDV personnalisés en collectivités, en agences ou par téléphone** pour la couverture au plus juste des agents.

En parallèle, la MNT **présente aux équipes RH les dispositifs d'adhésion** en ligne et papier ainsi que les espaces de gestion disponibles pour les collectivités et les agents.



Une fois la délibération prise , la **MNT émet un certificat d'adhésion** à la convention santé, pour contractualiser l'entrée dans le dispositif collectif.

Questions / Réponses



Merci pour votre attention !

Vos contacts



CONTACT

Catherine BRUNEL – Responsable Secteur

Pierre AMAT- Resp. Développement MNT

Anne RICHAUD- Resp. Développement MNT

Elodie TELLIER - Resp. Développement MNT

BREGEON Arnaud – Interlocuteur CDG - Relyens

web-adh-d80@mnt.fr